

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce bac pro réalise un prototype destiné à être reproduit, en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

L'option communication visuelle pluri-médias prépare aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia. Le titulaire de cette option maîtrise les techniques de mise en page d'un document et peut exécuter une maquette à partir du projet du concepteur. Il réalise également des illustrations 2D/3D, des animations multimédia et des éléments graphiques pour le web. Les bacheliers de cette option ont appris à imaginer, créer, fabriquer ; l'objectif de la formation étant de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle et sa fabrication à l'unité ou en série. Son champ s'étend à l'ensemble des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, image de marque (logo)... Ils ont acquis une connaissance approfondie de la chaîne graphique et peuvent mettre au point des produits publicitaires.

Après une formation complémentaire ou quelques années d'expérience, il peut travailler comme salarié dans une agence de communication ou un studio de communication visuelle et de publicité, ou en free-lance.

Débouchés

Le diplômé travaille dans des domaines d'activité comme l'édition, la communication (publicité, campagne, annonce, identité d'entreprise et de produit, marketing direct ...) ou encore le multimédia.

Les débouchés se situent dans les agences de publicité, dans les studios de création, chez les imprimeurs, photgraveurs, maisons d'édition, dans la presse..., milieux professionnels tous très exigeants.

Métier(s) accessible(s) :

- Graphiste, Infographiste
- Maquettiste
- Animateur(trice) 2D et 3D

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Artisanat et métiers d'art option communication graphique.

Admission avec sélection

- CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique
- CAP Photographe
- CAP Sérigraphie industrielle
- CAP Signalétique, enseigne et décor

Qualités requises :

- un bon sens de l'observation et de la l'analyse
- des qualités graphiques
- de la patience
- un esprit d'initiative

Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Perfectionnement des acquis de CAP concernant la chaîne graphique. Maquette, réalisation, production.
- La typographie et l'imprimerie.
- Le dossier de fabrication.
- Utilisation et paramétrage des logiciels appliqués : PAO, retouche d'image, illustration.
- Multimédia et conception de communication multi support : numérisation, critères de lisibilité sur un écran ou sur papier, variantes et déclinaisons.
- Communication avec les donneurs d'ordre, les prestataires.
- Qu'est-ce que l'image de marque ? Sens et interprétation. Création de logotypes, de PLV, d'emballages.
- Gestion d'équipe et planification de projet.
- Étude de cahier des charges et de faisabilité, calcul de coûts.



Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- de participer à l'étude et à la mise en forme de projets de communication ;
- de réaliser et d'exécuter des maquettes ;
- d'utiliser les matériels et les logiciels spécifiques à la profession ;
- d'observer et de comprendre, lors de situations réelles des stratégies de communication et des démarches créatives ;
- de communiquer avec les services de l'entreprise et les clients ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne graphique

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Etude d'un produit de communication	3
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Etude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication	3
E3 : Epreuve pratique de réalisation d'un document de communication - Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E32 : Elaboration des périodes de formation en milieu professionnel	2
Sous-épreuve E33 : Réalisation PAO	2
Sous-épreuve E34 : Soutenance d'un dossier de travaux professionnels	3
Sous-épreuve E35 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E36 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives

EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- BTS Études de réalisation d'un projet de communication option A études de réalisation de produits plurimédia
- BTS Études de réalisation d'un projet de communication option B études de réalisation de produits imprimés
- BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image
- DN MADE mention espace
- DN MADE mention graphisme
- DN MADE mention objet

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aude (11)

Carcassonne - Lycée privé Saint-Louis (Privé) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée professionnel Stéphane Hessel (Public) **I**

Hérault (34)

Lattes - Lycée Champollion (Public) **I**

Lodève - Lycée Joseph Vallot (Public) **I**

Lot (46)

Cahors - Lycée professionnel privé Saint-Etienne (Privé) **I**

Lozère (48)

Langogne - Lycée privé Saint Pierre - Saint Paul (Privé) **I**

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Jean Lurçat (Public) **I**

Tarn (81)

Castres - Lycée professionnel privé Notre-Dame (Privé) **I A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)



Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).
N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

